



# Le Bulletin de l'AGFV

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES DE VIROFLAY

Septembre 2018 - n°26

## Sommaire :

Braderie de Vêtements

Page 02

CycloShow

Page 06

Coût de la rentrée

Page 03

Echanges de savoirs

Page 07

Nos représentations

Pages 04 et 05

Cours

Page 08

## L'éditorial :

Après la canicule, c'est maintenant la rentrée, notamment pour les enfants de plus de 3 ans pour lesquels la scolarité est désormais obligatoire. Pour l'AGFV c'est également la rentrée pour aider et soutenir les familles.

Toujours à l'écoute de vos attentes, nous serons à votre disposition au gymnase Gaillon le dimanche 9 septembre de 14 h à 18 h, au Forum des Associations. Nous serons également heureux de vous retrouver à nos permanences les mercredis et samedis matin. Ces rencontres permettront de vous inscrire en particulier aux cours de dessin et d'anglais, services toujours prisés des familles.

Même s'il est encore trop tôt en ce début d'année scolaire pour en décider la nécessité, l'AGFV propose un soutien scolaire pour CM2, 6ème et 5ème. Alors n'hésitez pas à manifester votre intérêt et préciser vos désirs particuliers pour faciliter sa mise en place.

Un nouveau service cette année : le CycloShow qui s'adresse aux jeunes filles de 10 à 14 ans avec leurs mamans. Il s'agit d'une journée de la découverte de la beauté et de la fertilité chez la femme.

Un rendez-vous également à ne pas manquer, celui de la prochaine braderie de vêtements Automne/Hiver, du 5 au 8 octobre dans la salle Dunoyer de Ségonzac (voir page 2).

Enfin, dans l'ensemble de vos démarches de la rentrée, n'oubliez pas de régler votre cotisation pour l'année 2018-2019 : 14 € pour les viroflaysiens et 17 € pour les autres. Cette cotisation n'ouvre pas seulement droit aux services de l'association, elle représente votre soutien en faveur de la politique familiale. C'est au nombre des adhésions que sera mesurée la représentation de notre Fédération Familles de France lors du vote, fin 2018, des lois sur la bioéthique et l'ouverture de la PMA aux couples de femmes.



Benoît le Guen

## Dates à retenir :

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Dimanche 9 septembre 14h-18h  
Gymnase Gaillon - Stand 61

### INSCRIPTIONS

Cours d'anglais et de dessin  
Voir page 8

### GROUPE DE PAROLES « Old Up »

Vendredi 12 octobre 9h45  
Winston Churchill

### BRADERIES

Vêtements Automne-Hiver  
du 5 au 8 octobre 2018  
Jouets  
du 17 au 20 novembre 2018

### ECHANGES DE SAVOIRS

Cuisine  
Mardi 2 octobre 9h30-12h  
Mardi 13 novembre 9h30-12h  
Mardi 18 décembre 9h30-12h

### Art Floral

Dates à venir

### CYCLOSHOW

Dimanche 2 décembre 2018  
de 10h à 16h

La Forge - 89 avenue du Général Leclerc - 78220 Viroflay Tél : 01 30 24 30 52 - E-mail : agfv2@wanadoo.fr

Site Internet à enregistrer dans vos favoris : [www.agfv-viroflay.fr](http://www.agfv-viroflay.fr)

Permanences : mercredi et samedi de 10h à 12h

Directeur de la publication : Monsieur Benoît le GUEN



# Braderie de vêtements



Hommes – Femmes - Enfants

Automne - Hiver

Du Vendredi 5 octobre au Lundi 8 octobre 2018

Vendredi 5 octobre

de 14h à 20h



**DÉPÔT** des articles

En bon état, propres et à la mode.

**Vêtements**

10 articles par famille

\* 17 articles par famille de 3 enfants,

**dont, au moins, 7 vêtements d'enfants**  
(0 à 12 ans)

\* 2 articles supplémentaires par enfant  
à partir du 4ème

**Accessoires**

10 par famille : chaussures, bijoux, chapeaux,  
ceintures, cravates, foulards, gants, collants  
neufs, chaussettes, sacs, cartables.

**Lingerie non acceptée**

Samedi 6 octobre  
de 9h à 11h

**VENTE** réservée aux adhérents

Samedi 6 octobre  
de 11h à 18h00

**VENTE** ouverte à tous

Lundi 8 octobre  
de 16h30 à 19h30

**REPRISE** des invendus

Nous devons rendre la salle à 19h30

Salle Dunoyer de Segonzac  
14 avenue des Combattants - Viroflay

**N'oubliez pas d'apporter une ENVELOPPE TIMBREE.**

L'AGFV n'est pas responsable des pertes et des vols qui peuvent malencontreusement se produire. Une retenue de 10% pour couverture des frais généraux sera appliquée sur les ventes.

Pour la bonne réputation de nos braderies, nous vous rappelons que nous ne pouvons accepter que des articles impeccables de propreté et d'actualité. Dans le cas contraire nous serons obligés de les retirer de la vente.

Si vous avez un peu de temps votre aide sera la bienvenue.

Contactez J. Allary au 06 82 69 78 43 ou par courriel [jeanine.allary@free.fr](mailto:jeanine.allary@free.fr)

Vous pouvez gagner du temps en demandant votre numéro personnel et une fiche vendeur (fichier excel que vous pourrez pré remplir), par mail, à l'adresse suivante :

**[agfv.braderie@gmail.com](mailto:agfv.braderie@gmail.com)**

Lors de cette demande veuillez préciser votre nombre d'enfants et votre numéro de téléphone. Les accessoires seront enregistrés sur place

## COÛT DE LA RENTRÉE EN 6<sup>ème</sup> EN 2018-2019



**P**our la 34<sup>ème</sup> année consécutive, Familles de France a réalisé son enquête sur le coût de la rentrée scolaire pour un enfant entrant en 6<sup>ème</sup>.

L'objectif de cette enquête est triple :

- **Suivre l'évolution du coût de la rentrée** au fil des années sur l'ensemble des circuits de distribution physique (hypermarchés, supermarchés et magasins spécialisés) et numérique (ecommerce) ;
- **Conseiller** les familles pour l'achat des fournitures scolaires ;
- **Veiller** au bon rapport qualité-prix des articles.

Le mode de réalisation de l'enquête est inchangé depuis l'origine. Depuis la première quinzaine de juillet, des adhérents bénévoles de Familles de France relèvent dans leur ville respective et dans chaque circuit de distribution le prix des articles de rentrée, suivant une liste type préétablie (Annexe 1). Cette liste type est composée de 45 références scolaires réparties comme suit :

- 17 fournitures papetières ou de classement (cahiers, classeurs, ...)
- 25 fournitures non papetières (équipement de la trousse, cartable, calculatrice, ...)
- 3 articles de sport (un jogging, une paire de chaussures de sport, deux paires de chaussettes). Nous demandons aux enquêteurs de respecter scrupuleusement la désignation de l'article et de relever le prix de la référence correspondant au bon rapport qualité-prix, pour une durée d'utilisation d'au moins 1 an.

**C**haque année, nous pondérons nos résultats selon deux critères, les catégories de magasins et la répartition de la population sur l'hexagone. Le prix moyen, de notre liste, obtenu pour chaque catégorie de magasin est ainsi ventilé :

- Hypermarchés : 48%
- Supermarchés et magasins de proximité : 32%
- Magasins spécialisés : 20%

**D**e même, le prix moyen obtenu en Île de France et dans le reste de la France est également ventilé conformément à la répartition de la population sur le territoire français :

- Ile-de-France : 18%
- Reste de la France : 82%

Le coût de la rentrée ainsi déterminé prend en compte la variation des prix à la consommation mais également, dans la limite du cadre fixé par la liste des 45 articles, l'évolution de l'offre en rayon et la perception relative que chacun peut avoir du bon rapport qualité-prix.

Cette année, nous avons reçu 216 enquêtes provenant de 29 départements et réparties comme suit :

- 71 magasins spécialisés
- 68 supermarchés et grands magasins
- 83 hypermarchés
- 15 enseignes e-commerce

L'enquête en quelques chiffres :

- 216 enseignes visitées
- 9072 prix relevés
- 29 départements concernés
- Plus de 200 familles mobilisées

### Résultats de l'enquête 2018

**L**e coût de la rentrée scolaire 2018 s'élève à 193,74€, soit une augmentation de 1,05% par rapport à l'année antérieure (191,73€).

La hausse du coût moyen de la rentrée en 6<sup>ème</sup> en 2018 progresse donc de 2,01€ par rapport à 2017.



Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'enquête sur : [http://www.familles-de-france.org/RS\\_2018](http://www.familles-de-france.org/RS_2018)

# NOS REPRÉSENTATIONS

## À la Commission Communale pour l'Accessibilité

Remplaçant Annic de VALLOIS qui a quitté Viroflay fin 2017, **François de BONY** a été désigné par le Conseil de l'AGFV pour représenter l'Association au sein de la «Commission Communale pour l'Accessibilité».

Rappelons que cette commission, composée d'élus, de techniciens des services municipaux, de représentants d'associations, et, surtout, d'usagers souffrant de handicaps et pouvant donner de précieux avis, a plusieurs objectifs :

- dresser l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics, et des transports dans les communes de plus de 5 000 habitants,
- établir un rapport annuel présenté au Conseil Municipal,
- faire toutes propositions utiles (fondées sur des visites préalables sur le terrain) de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant (voire du futur) et ce, particulièrement pour prendre en compte les besoins des usagers souffrant, entre autres, de handicaps de mobilité ou de déficiences visuelles,
- vérifier le suivi de ses préconisations.

François de BONY pourra donc assister et prendre part à ces travaux.

Ainsi, il a pu participer en mai dernier aux réflexions sur le terrain concernant le cheminement actuel et futur entre le site de la Pépinière (et ses constructions en cours et en proche devenir) et la gare de Viroflay Rive Droite.

Il vous rendra régulièrement compte de cette participation aux réflexions, dans les prochains bulletins, et se fera volontiers le relais de vos avis auprès de la Commission.

=====

## À la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines

Pour **Philippe Mesnard**, mandaté par l'Union Départementale des Associations Familiales

(UDAF) des Yvelines, pour la représenter au sein de la CAFY, c'est le 5ème mandat.

4 administrateurs au titre familial siègent dans cette instance, 4 titulaires et 4 suppléants.

En dessous du Conseil d'Administration, on trouve des commissions plus ou moins importantes, comme : la commission de recours amiable, la commission pénalités, la commission des marchés (commissions règlementaires), la commission d'action sociale, la commission d'administration générale, la commission prestations information et la commission d'information financière (commissions non règlementaires).

Les commissions règlementaires sont dans toutes les CAF. On note que l'UDAF n'a pas de représentant au sein de la commission de recours amiable.

Philippe Mesnard participe à la commission des informations financières (ex commission de contrôle) dont le rôle est de préparer la décision d'approbation des comptes du Conseil d'Administration en recevant toutes les informations utiles sur l'établissement des comptes, sur leur contenu et sur leur validation par l'Agent Comptable national.

Cet engagement bénévole représente 2 à 4 réunions par an, avec des périodes de surchauffe où beaucoup de documents sont à étudier chez soi.

=====

## Au Comité de Protection des Personnes Ile de France XI

Parmi les places prévues par la loi réservées aux représentants des usagers en établissement de santé, il existe le mandat en Comité de Protection des Personnes (CPP), instance délibérative dont le but est d'étudier les aspects scientifiques et éthiques de la recherche sur la personne humaine, c'est-à-dire les « recherches biomédicales ».

Depuis septembre 2009, **Odile Lachaud**, mandatée par l'UDAF 78, siège au CPP Ile de France XI (Poissy-Saint-Germain). Elle a signé en juin 2018 un 4ème mandat de 3 ans.

Conformément à l'article R.1123-1 du Code de la Santé Publique, les membres des comités, dont les représentants des usagers, sont nommés par

arrêté sur proposition du directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France (ARS).

### Qu'est-ce qu'un Comité de Protection des Personnes (CPP) ?

**A**ucune avancée médicale n'aurait pu se faire sans la mise en œuvre de recherches organisées sur l'homme. Selon le Code de la Santé Publique, les «recherches biomédicales se définissent comme des essais ou expérimentations organisés et pratiqués sur l'être humain en vue du développement des connaissances biologiques ou médicales».

Tout acte de recherche médicale, non directement destiné à soigner un malade, a longtemps été considéré comme illicite et susceptible d'entraîner, pour le chercheur, une condamnation pour coups et blessures ou administration de substances nuisibles.

Aujourd'hui, la loi a donné un cadre juridique spécifique et rigoureux aux procédures de recherche. Si toute recherche biomédicale sur l'être humain doit se faire avec l'accord des personnes, et cela, après une information orale et écrite et la signature d'un formulaire de consentement, désormais, ces recherches nécessitent, à la fois, un avis favorable d'un Comité de Protection des Personnes (CPP) et une autorisation de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM).

La mission du CPP est large. Un projet de recherche ne peut être proposé au libre choix d'une personne s'il ne respecte pas un certain nombre de conditions que le CPP est tenu d'examiner et sur lesquelles il doit donner son avis :

- qualité scientifique,
- objectif et intérêt de la recherche,
- bénéfices attendus,
- contraintes et risques prévisibles,
- intelligibilité des informations écrites,
- respect des procédures de recueil du consentement éclairé des personnes.

**U**ne fois l'information donnée, le consentement doit être recueilli sans ambiguïté. Ceci est relativement simple pour les personnes qui jouissent de toutes leurs facultés, mais le comité doit être particulièrement vigilant lorsqu'il s'agit de personnes fragiles ou d'enfants.

Ce comité est composé de 14 membres titulaires et de 14 suppléants, répartis en deux collèges.

En France, il existe 39 CPP et dans chaque comité siègent 4 représentants des usagers (2 titulaires et

2 suppléants).

Bien entendu, pour être légitimes, les CPP doivent être totalement indépendants vis-à-vis des intérêts qui sont en jeu. Leurs membres sont tenus au respect du secret professionnel et, ce qui fait surtout l'originalité de cette instance, c'est son caractère pluridisciplinaire. En effet, les protocoles de recherche sont évalués dans le cadre d'une délibération qui réunit à la fois des médecins, des biostatisticiens, des pharmaciens, des infirmiers (1er collège) mais également des psychologues, des philosophes, des juristes, des membres qualifiés en matière d'éthique ou encore, depuis la loi de 2004, « des représentants d'associations de malades ou d'usagers du système de santé » (2ème collège).

**L**e représentant des usagers (RU) est un membre important de cette commission puisque la loi a rendu obligatoire la présence d'au moins un RU à chaque séance, au même titre qu'un biostatisticien.

Le RU veille à ce que les dimensions éthiques soient prises en compte et tout particulièrement à ce que l'information donnée au patient soit claire, compréhensible et loyale. Il s'assure aussi qu'il y ait une véritable délibération.

Il doit se mettre dans la situation d'une personne appelée à participer à une recherche clinique afin d'en comprendre les risques, voir les bénéfices et ainsi disposer de toutes les informations utiles pour prendre sa décision de participer.

La charge de travail est importante puisque le comité se réunit tous les mois (sauf en août !), à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, pour une séance de 4 à 5 heures, au cours de laquelle chaque dossier de recherche est présenté par un binôme (un membre de chaque collège).

**N**éanmoins, il s'agit d'un travail très enrichissant et passionnant et l'on observe que représenter les usagers en CPP est un bénévolat qui connaît peu de turn-over (plus des 2/3 des RU le sont depuis plus de 6 ans).

Titulaires et suppléants sont invités à participer de façon active à la discussion et à la décision d'autoriser ou pas l'essai clinique (avis favorable ou défavorable) et la position du représentant des usagers a autant de poids que celle du médecin !

**Il y a une place de représentant des usagers disponible au CPP de Poissy-Saint-Germain.**

**Avis aux amateurs, qu'ils n'hésitent pas à contacter Odile Lachaud pour plus de renseignements au 06 48 15 22 85.**

## ANNONCE DE L'AGFV

### Vente

#### VD-699 du 11-06-18

Vend Paroi de douche + Porte CEDEO en verre sécurité 6 mm anticalcaire Neuves (encore dans leurs emballages d'origine). Cause de la vente : erreur dans les dimensions.

Verre transparent, de sécurité 6 mm, traitement anticalcaire, profilés en aluminium argent satin  
Dimensions (réglables) : - Paroi Fixe: 77/79 cm (largeur ajustable) - Porte: 77 / 81 cm (ajustable) Prix d'achat : 714 € - Prix de vente = 289 €.

Tél 06 83 33 64 65

## CYCLOSHOW

### Un atelier CycloShow proposé par l'AGFV

Cet atelier a été élaboré en 1999 par un médecin Allemand, le docteur Elisabeth Raith-Paula. Diffusé en France depuis 2006, il consiste en une journée mère/fille passée en compagnie d'une douzaine d'autres mamans et jeunes filles de 10 à 14 ans. Une animatrice dynamique entraîne le groupe à la découverte de la beauté du corps de la femme, de son fonctionnement et de sa fertilité.

Les participantes écoutent la même histoire, vivante et ludique : la mise en scène de la fabuleuse aventure de la puberté et de la vie. Les jeunes filles découvrent la « scène de la vie », qui matérialise en tissu l'intérieur du corps de la femme, dont le cerveau est le metteur en scène et les hormones sont les actrices. Ainsi, les FSH deviennent des messagères de printemps, les œstrogènes sont présentées comme des « meilleures copines » ... Tous ces éléments jouent un rôle bien défini dans ce « CycloShow ».



Le message est simple et poétique mais légalement scientifique. Il répond à la question des jeunes filles au moment de leur puberté : « Que

se passe-t-il dans mon corps ? ». C'est l'explication de ce cycle, qui tous les mois prépare le corps pour un grand événement : la possible arrivée d'un bébé, puis range tout s'il ne s'est rien passé. C'est alors l'occasion d'expliquer sereinement les règles, ce qui rassure souvent les jeunes filles.

La journée se vit dans l'enthousiasme et l'émerveillement.



Des filles témoignent :

« C'était super, j'ai tout aimé ! »

« J'ai mieux compris les changements de mon corps. »

« J'ai découvert ce que c'était que la glaire cervicale et les règles. »

« Je suis soulagée. »

Et des mamans :

« Ce temps privilégié de complicité avec ma fille a permis d'amorcer le dialogue sur tous ces changements qu'elle percevait dans son corps et dans ses émotions. »

« Maintenant, nous avons des mots en commun. »

« Merci pour cette journée bien dense et tellement riche. Ma fille venait à contrecœur en se demandant bien ce qui allait lui arriver. Elle en est ressortie HEU-REU-SE ! et bien contente de l'approche très interactive et imagée. »

À l'AGFV, un atelier CycloShow sera proposé le :  
**dimanche 2 décembre 2018 de 10h à 16h**

Cet atelier sera animé par **Séverine Philippon**, viroflaysienne et animatrice depuis 2015.



Les ateliers CycloShow sont ouverts à toutes : ils s'adressent aux jeunes filles et à leurs mamans, quelles que soient leurs culture et religion.

Le coût de cet atelier est de 40 € par famille. Pour ses adhérents, l'AGFV en prend la moitié à sa charge, soit 20 €.

Inscriptions à l'accueil de l'AGFV le mercredi et le samedi de 10h à 12h ou sur le site de l'association\*.

Pour information : Il existe un atelier dans ce même esprit pour les garçons et leurs papas, il s'agit de l'atelier Mission XY. L'AGFV est en train de s'organiser pour en proposer un à ses adhérents en 2019.

\*Site de l'association : [www.cycloshow-xy.fr](http://www.cycloshow-xy.fr)

## ECHANGES DE SAVOIRS

**Cuisine : mardi de 9h30 à 12h**

Dans la cuisine de la Forge, dans une ambiance très conviviale, nous préparons un repas que nous dégustons ensemble, sur place, moyennant une participation aux frais. Informations et inscriptions auprès d'Isabelle Reynaud, au 01 30 24 35 60



**Art Floral : jeudi de 14h à 16h**

Cet atelier, que Bernadette Galand anime avec talent, permet à chacune de réaliser de magnifiques compositions florales. En décembre, atelier spécial «Décoration de Noël». Pour connaître la liste du matériel à apporter : 01 30 24 45 68.



Les dates des rencontres sont annoncées dans le bulletin ou sur le site de l'association

CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019		ZONE A	ZONE B	ZONE C
		Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

SEPT. 2018	OCT. 2018	NOV. 2018	DÉC. 2018	JANV. 2019	FÉV. 2019	MARS 2019	AVR. 2019	MAI 2019	JUIN 2019	JUIL. 2019	AOÛT 2019
S 1 D 2 L 3 RENTRÉE M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 V 26 J 27 V 28 S 29 D 30	L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 M 31	J 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 M 31	S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 V 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31	M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 V 28 S 29 D 30 J 31	V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28	V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 S 29 D 30 L 31	L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 M 31	S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 V 26 J 27 V 28 S 29 D 30	L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 M 31	J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 V 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31	

→ Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.

Pour en savoir plus : [education.gouv.fr/calendrier-scolaire](http://education.gouv.fr/calendrier-scolaire)

facebook.com/EducationFrance  
twitter.com/EducationFrance

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



## COURS DE DESSIN

*pour Enfants, Adolescents ET Adultes*  
*le mercredi après-midi*

**Reprise des cours le mercredi 19 septembre 2018**

### Les horaires

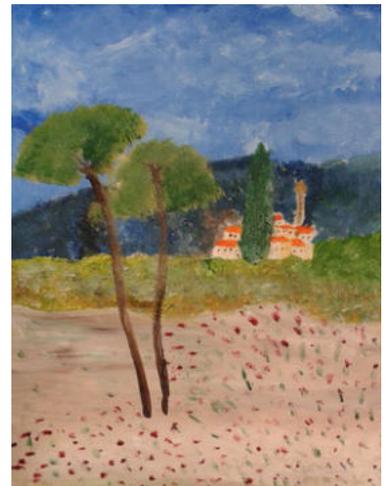
Niveau	jour	lieu	horaire
Débutants (enfants dès le CP)	mercredi	La Forge	14h30 / 15h30
Confirmés (enfants, CE1 à CM2)	mercredi	La Forge	15h30 / 16h30
Adolescents	mercredi	La Forge	16h30 / 18h00
Adultes	mercredi	La Forge	18h00 / 19h30

Utilisation de l'aquarelle, encre de Chine et peinture à l'huile avec pinceau et couteau.

Tout le matériel est fourni par l'association. Seul un carton à dessin de format « raisin » est demandé de façon à ce que chacun puisse ranger ses « œuvres »...

- Renseignements et inscriptions aux permanences les mercredis et samedis de 10h à 12h, le samedi 8 septembre de 10h à 13h, à la Forge, ainsi qu'au Forum des Associations.
- Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter Marie-Alyette Bruté de Rémur au **06 60 10 24 94**, ou à consulter son site pour vous donner une idée des diverses réalisations de ses élèves sur :

<http://ateliersdemariealyette.jimdo.com/>



## COURS D'ANGLAIS

### Inscriptions



Aux permanences les mercredis et samedis de 10h à 12h, le samedi 8 septembre de 10h à 13h, à la Forge, ainsi qu'au Forum des Associations, Gymnase Gaillon de 14h à 18h, Stand 61.

### Planning hebdomadaire des cours (Sous réserve d'un minimum de 5 élèves par cours)

Niveau	jour	horaire
Maternelle	mercredi	15h30
Maternelle	mercredi	16h30
Maternelle	samedi	10h
CP	mercredi	14h30
CE1/CE2	mercredi	15h30
CE1/CE2	samedi	9h
CM1/CM2	mercredi	14h30
CM1/CM2	samedi	11h
Collège	samedi	12h

**Ces cours auront lieu dans la salle de pause méridienne de l'école des Arcades et à la Forge.**

**Reprise des cours du mercredi : le 19 septembre 2018**

**Reprise des cours du samedi : le 22 septembre 2018**